

Le téléphone: accélérateur des versements de la taxe d'apprentissage

❖ ORGANISATION DE CETTE FORMATION

Durée : 2 jours

1er jour : 9h30 / 12h30 - 13h30 / 17h30

2ème jour : 9h / 12h30 - 13h30 / 17h

❖ PUBLIC CONCERNE

Personnes en charge de la relance téléphonique de la Taxe d'Apprentissage

❖ OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

- > Améliorer la capacité à communiquer et à négocier le versement de la Taxe d'Apprentissage
- > Décomplexer les collaborateurs par rapport à un acte qui reste encore tabou pour beaucoup
- > Mieux s'organiser et augmenter sa productivité

❖ THEMES ABORDES

- > Introduction
- > Sensibilisation aux enjeux financiers
- > Analyse du processus de suivi actuel
- > Le téléphone accélérateur des versements
- > Les 4 profils du gestionnaire de la Taxe
- > Les facteurs de communication
- > Préparation et analyse des dossiers
- > Se fixer des objectifs précis
- > La prise de contact avec le bon interlocuteur
- > Les questions qu'il ne faut pas oublier de poser pour atteindre ses objectifs
- > Réponse aux objections
- > La reformulation
- > La conclusion
- > Le suivi du dossier après l'appel
- > **Exercices commentés**